

Paru dans

MANAGERS

E U R O P E M A G A Z I N E

> SPÉCIAL MANAGEMENT

SMARTPAIE Se libérer des contraintes de gestion de la paie

Créé il y a seulement 3 ans, Smartpaie gère à ce jour le service paie de plus de 240 sociétés et collabore avec 18 cabinets d'experts comptables qui lui font confiance.

C'est que cette petite entreprise - une équipe de six personnes - répond à un réel besoin. Sa Fondatrice et Présidente, Aurore Petitjean-Dulong, nous explique pourquoi.

Aurore Petitjean-Dulong



Comment vous est venue l'idée de créer Smartpaie ?

Durant 15 ans, j'ai évolué dans des services paies de cabinets d'experts comptable de différentes tailles, ainsi que dans de grandes entreprises. J'ai donc pu constater les nombreuses problématiques dans le traitement de la paie que rencontraient les TPE/PME au quotidien, mais aussi celles des experts comptables à répondre à cette demande et l'organiser. Ces dernières années nous avons eu des changements majeurs dans le traitement de la paie, qui ont incité beaucoup d'experts comptables à créer un service paie dédié et plus généralement à sous-traiter les paies de leurs clients. J'ai donc rapidement eu l'idée de créer ma structure pour établir un partenariat avec les cabinets et répondre de façon adaptée aux besoins de nos clients.

Vous offrez donc vos services aux entreprises ainsi qu'aux cabinets d'experts comptables...

Une partie de notre activité concerne les TPE/PME en direct. Nos services s'adressent aussi bien aux petites structures avec 4 ou 5 salariés qu'à des Start'up, ou des structures plus importantes qui rencontrent des difficultés à recruter sur ce type de poste ou à assumer cette mission en interne.

La gestion du personnel n'est pas leur cœur de métier. Nous les accompagnons au quotidien pour manager la relation avec leurs personnels et les organismes sociaux.

En partenariat avec des cabinets d'experts comptables, nous proposons aux entrepreneurs des services d'accompagnements, de conseils et de production de bulletin de salaire.

Intervenez-vous sur tout le territoire Français ?

Oui, les technologies nous permettent de travailler avec les entreprises sur tout le territoire français, incluant les DOM-TOM. Nous avons même un client en Chine. Une proximité téléphonique s'installe rapidement avec nos clients pour répondre à leurs interrogations et les guider dans leurs choix. Nous leurs libérons ainsi l'esprit des contraintes liées à la paie et au social.



SMARTPAIE
LA PAIE AUTREMENT